

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DES FINANCES
Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017

Association nationale des éditeurs de livres

Août 2016

**ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

Sommaire

Considérant que l'objectif principal des politiques canadiennes concernant l'édition du livre est d'assurer la création de livres d'auteurs canadiens et l'accès à ces livres au Canada et à l'étranger, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) présente dans ce mémoire quatre recommandations qui donneraient aux éditeurs québécois et franco-canadiens les moyens de relever les défis que pose la société actuelle en leur donnant les moyens d'être plus compétitifs et de contribuer davantage à la croissance économique du pays et à son enrichissement culturel.

À la question, quelles mesures fédérales aideraient l'industrie du livre à atteindre ses objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité, l'ANEL demande au gouvernement du Canada :

- de doubler l'enveloppe dédiée au Fonds du livre du Canada (FLC);
- de soutenir les éditeurs dans le développement de nouveaux marchés à l'international;
- de reconnaître la spécificité de l'édition québécoise et franco-canadienne et son apport à l'économie canadienne;
- d'assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail.

Introduction

Le dernier budget fédéral reconnaissait les industries culturelles comme un secteur clé de l'économie canadienne contribuant non seulement à la création d'emplois, mais également au rayonnement de la culture canadienne dans le monde entier. L'ANEL, qui regroupe plus de 100 maisons d'édition de langue française au Québec et au Canada, félicite le gouvernement du Canada pour cette reconnaissance de l'apport des industries culturelles à l'économie du pays et souhaite, en présentant ce mémoire au ministère des Finances, participer à cette réflexion.

Afin que l'industrie du livre poursuive son développement et relève les défis que posent entre autres le numérique et la mondialisation, l'ANEL souhaite que le gouvernement canadien devienne un acteur de premier plan dans le développement de cette industrie. C'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à développer des solutions innovantes permettant de faire rayonner notre production, ici comme ailleurs, et d'assurer une juste rémunération de nos créateurs. Dans ce mémoire, l'ANEL propose quatre recommandations accompagnées de suggestions d'initiatives concrètes.

1. Doubler le financement du Fonds du livre du Canada (FLC)

Afin de permettre aux éditeurs de relever les défis que posent le numérique et la mondialisation, l'ANEL recommande au gouvernement canadien de doubler le financement actuel de 39,1 M\$ du FLC.

Les initiatives proposées pour cette recommandation s'inscrivent dans les deux priorités stratégiques adoptées récemment par le FLC, à savoir l'innovation numérique et la compétitivité internationale (ce second aspect est aussi abordé au point 2).

Initiative # 1

Soutenir et affirmer l'identité culturelle canadienne

Dans un contexte de mondialisation, l'enjeu majeur pour l'industrie du livre est celui de la découvrabilité, soit le fait d'être visible, distinct, distinctif et reconnu sur Internet, et de la forte pénétration des produits culturels étrangers au Canada. Le prochain budget devra montrer la volonté du gouvernement d'affirmer la diversité culturelle canadienne et de soutenir les industries culturelles vis-à-vis des grands joueurs du numérique.

Initiative # 2

Favoriser le développement de compétences en promotion numérique

L'ère numérique est une occasion pour faire rayonner la littérature d'ici, explorer de nouvelles formes créatives et développer de nouveaux modèles commerciaux. Toutefois, dans un marché de surabondance de l'offre et de gratuité, susciter l'intérêt du public et promouvoir tout autant le livre numérique que le livre papier deviennent des défis de taille. Dans l'univers démocratique du numérique, le rapport entre une œuvre culturelle et son public s'en trouve inversé. Il ne s'agit plus d'attirer le public vers l'œuvre, mais plutôt de faire en sorte qu'elle soit présente où se trouve son public. Pour y parvenir, il est essentiel de soutenir les éditeurs dans le développement de compétences en promotion et en marketing numérique.

Initiative # 3

Développer de nouveaux marchés au Canada

Pour le livre papier, l'achat de la chaîne de magasins Archambault par Renaud-Bray fait craindre aux éditeurs francophones une concentration du marché pour le livre francophone similaire à ce qu'ont vécu les éditeurs canadiens-anglais dans les années 1990. Quant au livre numérique, même s'il est présent depuis plusieurs années dans le paysage littéraire, son modèle économique reste encore à préciser ainsi que le rôle des acteurs dans ce nouvel environnement. Afin de développer le marché du livre et d'assurer une diversité d'éditeur, il est urgent que le FLC soutienne les éditeurs dans leurs efforts de recherche et d'innovation dans le but de développer de nouvelles formes de commercialisation.

Initiative # 4

Créer un programme national de traduction (PNT)

Depuis maintenant dix ans, l'ANEL demande au gouvernement canadien d'élargir le programme actuel de traduction pour créer un programme plus généreux et ouvert à l'ensemble de la production des éditeurs. Le PNT compléterait ainsi le programme déjà existant du Conseil des Arts du Canada consacré aux œuvres littéraires et favoriserait la diffusion auprès de tous les Canadiens.

Le PNT permettrait entre autres :

- d'accroître le volume des échanges entre les éditeurs canadiens de langue anglaise, de langue française et de langues autochtones;
- d'accroître les ventes de livres au Canada et à l'étranger, notamment en élargissant la portée d'ouvrages destinés à des marchés spécifiques;
- de réduire les coûts de production des œuvres canadiennes donnant du même coup une viabilité financière aux éditeurs canadiens et un avantage économique au détriment des œuvres étrangères.

2. Soutenir les éditeurs dans le développement de nouveaux marchés à l'international

Pour l'ANEL, la recherche de nouveaux marchés, tant pour l'exportation de produits finis que pour la vente de droits, passe autant par la participation des éditeurs d'ici à des événements internationaux que par l'accueil d'éditeurs étrangers. Considérant la taille modeste du marché canadien, il est primordial que le gouvernement canadien augmente sa participation dans l'exportation en accompagnant les éditeurs dans le développement de nouveaux marchés à l'international.

Initiative # 5

Intégrer les arts et la culture dans les stratégies diplomatiques et commerciales canadiennes

En dotant les ambassades et le réseau des représentations du Québec à l'étranger des moyens appropriés à l'exercice de leur rôle de promotion et d'accompagnement des artistes, compagnies et productions culturelles provenant du Canada, ceux-ci pourront davantage appuyer les éditeurs dans leurs démarches à l'international. Ce soutien pourrait prendre les formes suivantes :

- fournir des données précises sur l'industrie dans les pays concernés;
- assurer un pied-à-terre dans les délégations et ambassades;
- être une vitrine de l'édition canadienne.

Initiative # 6

Encourager l'accueil d'acheteurs et d'éditeurs étrangers au Canada

Depuis 2014, grâce au programme *Rendez-vous* de Québec Édition, un comité de l'ANEL voué à l'exportation, une dizaine d'éditeurs étrangers viennent s'immerger annuellement dans le terrain littéraire et identitaire québécois et franco-canadien lors du Salon du livre de Montréal. Ces rencontres sont l'occasion pour des maisons d'édition d'expérimenter la vente de droits et pour d'autres de développer leur réseau d'affaires. Avec une dizaine de ventes de droits à chaque édition de *Rendez-vous*, l'ANEL estime qu'un soutien stable de ce programme permettrait aux éditeurs d'explorer de nouveaux marchés.

Initiative # 7

Favoriser la présence de la culture canadienne à l'honneur lors de grands événements internationaux

Au-delà de la présence des éditeurs et des auteurs dans les Salons et les Foires du livre à l'international, l'ANEL constate à travers les actions de Québec Édition l'importance que peut avoir une présence d'honneur sur les ventes de livres et les relations d'affaires tissées à cette occasion. Ce type d'événement est l'occasion de faire connaître la culture québécoise et canadienne par une riche programmation favorisant les échanges entre les auteurs et le public. Pour l'organisation de ce type d'événement, le soutien des gouvernements fédéral et provincial ainsi que la collaboration et l'appui des ambassades est indispensable, tant pour la logistique que pour la promotion de l'événement.

3. Reconnaître la spécificité de l'édition québécoise et franco-canadienne et son apport à l'économie canadienne

Évoluant dans un environnement différent et s'adressant à un marché linguistique tout aussi différent, il est essentiel que les mesures mises en place par le gouvernement fédéral puissent s'adapter à la fois à l'édition anglophone et francophone afin de leur permettre de se développer et de rayonner, tant au Canada qu'à l'international.

Initiative # 8

Reconnaître le rôle de Québec Édition

Actuellement, le gouvernement fédéral finance une partie des missions à l'international à travers le FLC et les activités de Livres Canada Books (LCB) dont la mission est de rassembler les intérêts des éditeurs francophones et anglophones dans une même organisation. Or, l'ANEL constate que ses actions, financées principalement par le gouvernement du Québec¹, répondent davantage aux besoins spécifiques des éditeurs francophones et aux enjeux de ce marché.

Alors que les francophones représentent moins de 25 % de la population du Canada, les exportations des éditeurs québécois et franco-canadiens représentent la moitié du marché. Dans ce contexte, l'ANEL espère que le gouvernement canadien saura reconnaître l'apport de l'édition québécoise et franco-canadienne dans le développement économique du pays et le rayonnement de la culture canadienne dans le monde entier en soutenant davantage les actions de son comité Québec Édition.

¹ Selon le budget de Québec Édition pour l'année 2016-2017, le financement consacré aux Salons et Foires provenant du FLC et de LCB (Pacqué) est respectivement de 43 337\$ et de 15 790\$ comparativement à celui de la SODEC qui est de 555 000\$.

4. Assurer aux créateurs une juste rémunération de leur travail

Dans un contexte où le numérique bouscule les formes traditionnelles de financement et de consommation de la culture, l'industrie du livre doit faire face à de nombreux défis, dont celui de la reconnaissance de la propriété intellectuelle. Bien que cet actif soit intangible, il donne un sens à toute l'économie de l'industrie et reconnaît la valeur du livre ainsi que le travail de l'auteur et de l'éditeur.

Initiative # 9

Faire une analyse de la Loi sur le droit d'auteur et des impacts de sa modification en 2012 pour l'industrie du livre

L'ANEL surveille de près la révision qui sera faite à l'automne 2017 de la *Loi sur le droit d'auteur*. Cette révision est l'occasion pour le gouvernement du Canada d'apporter les ajustements nécessaires à la suite de la modification de 2012 qui, rappelons-le, a été contestée par la presque totalité des acteurs culturels canadiens. Considérant que l'industrie du droit d'auteur représente environ 50 milliards de dollars pour l'économie canadienne, il est urgent que le gouvernement fédéral mette sur pied un comité chargé d'analyser l'actuelle Loi.

Initiative # 10

Revoir les sources de financement des créateurs

Alors que les dépenses des citoyens canadiens habituellement destinées à la participation culturelle se transfèrent de plus en plus vers l'achat de services Internet et d'appareils numériques, l'élaboration de nouveaux modèles d'affaires devra mettre à contribution tous ceux qui profitent de la créativité des artistes canadiens et prendre en compte tous les aspects de notre écosystème culturel, de la production à la participation, en passant par la commercialisation des produits. C'est pourquoi l'ANEL souhaite que le prochain budget fédéral appuie la recherche et le développement de nouvelles sources de financement pour les créateurs.

Conclusion

Considérant que c'est par les livres qu'on s'ouvre à d'autres cultures et qu'on apprend sur notre propre culture, l'ANEL espère que le prochain budget fédéral tiendra compte des recommandations présentées dans ce mémoire, ainsi que celles de nos homologues anglophones de l'*Association of Canadian Publishers*. En augmentant le montant alloué au FLC, le prochain budget permettrait à l'industrie du livre de relever les défis que pose évidemment le numérique en culture, mais aussi ceux liés au contexte démographique, à la mondialisation et à la particularité identitaire des Québécois et des Canadiens français en Amérique. Ce soutien du gouvernement canadien et la reconnaissance de l'apport de l'édition francophone et du travail des créateurs assureraient non seulement à l'industrie du livre la stabilité dont elle a besoin pour continuer ses opérations, mais lui permettraient également d'innover et de saisir les occasions qui se présentent et d'en faire profiter l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.